MÉTIERS DE LA SÉCURITE - ADMISSION EN 2DE PRO | 15

OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier…), de la sécurité civile (protection civile …) et de la sécurité privée.

PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves cristoliens de 3e disposant de bonnes conditions physiques et répondant aux exigences de la formation.
Pour une demande d'entrée en 1re pro, prendre contact avec le ou les établissements d'accueil.

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

cf. calendrier fiche 15.1

Constitution et transmission du dossier de candidature à l'établissement d'accueil

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.

⚠ Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet.** L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

À partir du 8 mai

À réception des avis

- Confirmation des voeux dans le cadre du Service en Ligne Affectation (SLA) pour les élèves déclarés admis ou inscrits en liste complémentaire.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

cf. calendrier fiche 15.1

Information et constitution du dossier de candidature

- Dossier à compléter pour les candidats intégrant obligatoirement l'avis motivé du chef d'établissement.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
  - **La présence à cette journée constitue une étape importante du parcours de candidature.**

Dès le 31 mai

Vérification dans Affelnet-Lycée après réception des avis

- Élèves **admis** : **saisie du vœu en rang 1** pour entériner l'admission en accord avec les représentants légaux.
- Élèves **inscrits en liste complémentaire** : saisie du vœu de 2de pro métiers de la sécurité et de vœux de précaution sur d'autres spécialités.
- Élèves **non admis** : reprise du dialogue avec les représentants légaux pour que d'autres vœux soient formulés.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

cf. calendrier fiche 15.1

Réunion d'information

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

Modalités d'organisation des entretiens

- Prérecrutement : entretiens suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.

À partir du 17 avril

Transmission des avis aux établissements d'origine

- Justifier obligatoirement les avis « refusé ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

15 mai dernier délai

Transmission des avis au SAIO *(cf. tableau Excel – onglet 2de – onglet 1re)*

- Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à l'issue du prérecrutement, pour information.

À partir du 31 mai

Décisions dans Affelnet-Lycée *(cf. tutoriel : module « travail en commission »)*

- **Saisie obligatoire** via le module « travail en commission » pour chaque élève formulant un vœu en métiers de la sécurité. En effet, sans décision sur le statut de l'élève (pris/refusé), **la candidature de l'élève ne pourra pas être validée dans Affelnet-Lycée.**

RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour principal Affelnet-Lycée de la campagne 2023.

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

CALENDRIER ETABLISSEMENTS PROPOSANT LA 2DE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

15-1

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

		LYCÉES PUBLICS					LYCÉES PRIVÉS*	
		Joliot Curie Dammarie les lys (77)	**Charles Baudelaire Meaux (77)**	**Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)**	**Joséphine Baker Pierrefitte (93)** NOUVEAU	**François Arago Villeneuve St Georges (94)**	**Jeanne La Lorraine Le Raincy (93)**	**Robert Keller Cachan (94)**
DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE	Réunion d'information	**Mardi 7 mars de 18h00 à 19h00** Etablissements des secteurs de MELUN et SAVIGNYLE TEMPLE **de 19h15 à 20h15** autres établissements	**Samedi 11 mars 10h - 12h** Inscriptions sur le site du lycée à partir du 4 mars https://www.lpbaudelaire.fr	**Samedi 11 mars 9h - 12h** http://lyc-eugene-delacroix-drancy.ac-creteil.fr/lycee/	**Mardi 7 mars** de 18h à 19h	**Jeudi 9 mars** Présentiel ou visio suivant consignes sanitaires Le dossier sera en téléchargement sur le site https://www.lycee-arago.fr/	**Pas de réunion d'information JPO : Samedi 11 mars Samedi 13 mai** https://www.jeannelalorraine93.com/	**Mardi 14 mars 10h30 - 12h30** https://www.lycee-robert-keller.fr/ **JPO** : **Samedi 11 mars 9h – 12h**
	Dépôt des dossiers	**Mercredi 22 mars** dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité)	Par voie postale (*cachet de la poste faisant foi*) ou dépôt au lycée (*accusé de réception remis*) au plus tard **le Vendredi 24 mars**	Par voie postale au plus tard le **Jeudi 23 mars** (cachet de la poste faisant foi)	Dépôt des candidatures par voie postale au plus tard le **Mercredi 22 Mars** (cachet de la poste faisant foi)	Par voie postale (cachet de la poste faisant foi) ou par mail francois.arago.ms@gmail.com au plus tard le **Mendredi 24 mars**	Pré-inscription sur le site	Par voie postale au plus tard le **Jeudi 16 mars** (cachet de la poste faisant foi)
	Envoi des convocations	à partir du **Vendredi 3 avril**	À partir du **Vendredi 31 mars**	À partir du **Lundi 27 mars**	A partir du **vendredi 24 mars**	À partir du **Mercredi 5 avril**	/	À partir du **Lundi 20 mars**
	Réalisation des entretiens	**Du Mardi 11 au Vendreedi 14 avril**	Du **Lundi 10 au Vendredi 14 avril**	Du **Jeudi 13 au Vendredii 14 avril**	Du **Mercredi 12** au **Jeudi 13 avril**	**Vendredi 14 avril**	Dès à présent	À partir du **Lundi 03 avril**
	Tests sportifs	**Samedi 15 avril**				**Samedi 15 avril**	**/**	/
		Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs						
	Transmission des avis aux EPLE d'origine	À partir **du 17 avril** et **avant le 12 mai** dernier délai						
	Transmission des avis au SAIO	**Lundi 15 mai** dernier délai						
	Vérification des vœux dans Affelnet-Lycée	**Du 31 mai au 16 juin (12h)**						

⚠ * **obligation d'un engagement financier des représentants légaux lié au droits d'inscription en plus des frais de scolarité**

LP Jeanne la Lorraine : www.jeannelalorraine93.com **Prendre contact avec l'établissement**	**LP Robert Keller :** www.lycee-robert-keller.fr **Prendre contact avec l'établissement**	**Lycée François Arago** Possibilité de scolarisation en internat : voir grille tarifaire sur le site du SAIO **https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Sécurité**

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

A TRANSMETTRE A L'ETABLISSEMENT CONCERNÉ SELON SES DATES ET MODALITES

⚠ LES DOSSIERS INCOMPLETS OU HORS DELAI NE SONT PAS EXAMINES

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ARRIVÉ LE : ……/……/……..

☐ COMPLET ☐ INCOMPLET

DOSSIER DE CANDIDATURE : 2DE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

ETABLISSEMENTS

☐ **LPO F. Joliot Curie** 77190 Dammarie les Lys	☐ **LPO Eugène Delacroix** 93700 Drancy ☐ **LPO Joséphine Baker** NOUVEAU 93380 Pierrefitte	☐ **LPO François Arago** 94190 Villeneuve St Georges Scolarité en internat possible *Voir grille tarifaire : https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Sécurité*
☐ **LP Charles Baudelaire** 77333 Meaux	☐ **LP privé Jeanne La Lorraine** 93340 LE RAINCY Frais d'inscription obligatoires : **Prendre contact avec l'établissement**	☐ **LP privé Robert Keller** 94230 Cachan Frais d'inscription obligatoires : **Prendre contact avec l'établissement**

L'ELEVE

Nom : …… Prénom : ……..……...

INE : …….... (N° sur certificat de scolarité ou voir le secrétariat établissement)

Né(e) le : ……/……/…… Sexe : ☐ Garçon ☐ Fille

Adresse : ……...

……..…

Code postal : …… Ville : ……..…

Téléphone fixe : ……../……../……../……../…… Téléphone portable : ……../……../……../……../…....

Courriel : ……

SCOLARITE ACTUELLE

Nom de l'établissement : ……..…

Adresse : ……..…..

……..……

Courriel (*à renseigner impérativement*) : ……

Classe : ……..

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

☐ Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours

☐ Extrait de casier judiciaire bulletin n°3 (*https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml*)

☐ Certificat médical *délivré par le médecin traitant ou scolaire (cf. note aux familles)*

☐ Attestation du chef de centre justifiant de l'engagement *(si le candidat est sapeur-pompier volontaire)*

☐ Attestation de stage, activités sportives ou associatives … *(justifiant des activités éventuelles du candidat)*

VOTRE ENGAGEMENT COMME SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (S.P.V.)

☐ Si déjà engagé : Lieu : …… depuis le :……/……/…… Grade :……..……

☐ Si en cours d'engagement : Lieu : ……..……

☐ Non engagé

VOS CONNAISSANCES EN SECOURISME

Êtes-vous titulaire du diplôme de « Prévention et secours civique » de niveau 1 (PSC1) : ☐ oui ☐ non

(si oui joindre photocopie du diplôme)

VOS ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

☐ Sports : ……

☐ Engagement associatif : ……

☐ Autres activités : ……

VOS MOTIVATIONS

Pour quelles raisons souhaitez-vous intégrer ce bac professionnel ? Quels sont vos projets professionnels ?

……
……
……
……
……
……
……
……

PARTICIPATION A LA REUNION D'INFORMATION BAC PRO METIERS DE LA SECURITE

☐ oui ☐ non

Si oui, précisez la date : ……/……/…… établissement : ……..

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

……...
……...
……...
……...
……...
……...

Date : ……/……/…… Cachet et signature du chef d'établissement :

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

☐ Très favorable ☐ Favorable ☐ Refusé

……...
……...
……...
……...
……...
……...

Date : ……/……/…… Cachet et signature du chef d'établissement :

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

À REMETTRE AUX ELEVES SOUHAITANT CANDIDATER A CETTE FORMATION

NOTE D'INFORMATION AUX REPRÉSENTANTS LÉGAUX METIERS DE LA SECURITE

1

OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce baccalauréat professionnel a pour finalité de préparer à l'exercice de différents métiers dans le domaine de la sécurité, soit au sein :

- des fonctions publiques (par concours et sous réserve de satisfaire aux conditions d'accès prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur) : gardien de la paix de la police nationale, sapeur-pompier professionnel, gendarme - adjoint, agent de police municipale, surveillant de l'administration pénitentiaire
- d'entreprises privées de gardiennage et de sécurité ou dans le service sécurité d'établissements (centres commerciaux …)

QUALITES REQUISES

Le choix d'un métier orienté vers le secteur de la sécurité et de la prévention requiert des qualités particulières :

- une bonne condition physique
- le sens du dévouement et du service au public
- le sens des responsabilités, de la discipline et du respect des consignes
- la capacité d'écoute, de dialogue
- la capacité à s'intégrer et à travailler dans un groupe
- l'aptitude à observer un devoir de réserve et à respecter la confidentialité des informations

CONDITIONS

Le candidat doit disposer d'un casier judiciaire vierge dont l'extrait est à joindre avec le dossier de candidature (*https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml*) ainsi que du certificat médical avec les recommandations à suivre. En cours de formation, il devra passer une visite médicale approfondie auprès d'un médecin sapeur – pompier.

Ces conditions sont requises pour pouvoir notamment effectuer les périodes de formation en milieu professionnel obligatoires en cours de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comporte des matières générales et professionnelles. A titre indicatif, les horaires des disciplines peuvent se répartir comme suit :

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
Matières	Volume horaire annuel	Matières	Volume horaire annuel
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	**105**	Enseignement professionnel	**330**
Mathématiques	**45**	Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	**30**
Langue vivante A	**60**	Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	**30**
Physique - chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	**45**	Prévention-santé-environnement	**30**
Arts appliqués et culture artistique	**30**	Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	**30**
Éducation physique et sportive	**75**		
Total	**360**	**Total**	**450**

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années du cycle. Les périodes de formation se déroulent, à part égale, dans un service de sécurité incendie et de secours et dans un service de sécurité publique. Elles permettent d'apprendre à mobiliser les acquis en situation réelle, de collecter des informations sur le milieu professionnel et d'acquérir des compétences spécifiques aux métiers de la sécurité et de la prévention.

À REMETTRE AUX ELEVES SOUHAITANT CANDIDATER A LA FORMATION

RECOMMANDATIONS PRÉALABLE POUR LE CERTIFICAT D'APTITUDE MÉDICALE POUR LE BAC PRO MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

2

Les candidats doivent être en mesure de suivre le programme d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale, sans exemption particulière

- Si notion d'asthme : absence de crise, de symptômes et de traitement depuis 3 ans

- Si notion d'épilepsie : absence de crise et de traitement depuis 3 ans

- Absence de malformation, déformation ou lésion de la ceinture scapulaire :
  - Luxation récidivante de l'épaule
  - Luxation de l'épaule datant de moins de 1 an
  - Chirurgie de l'épaule

- Absence de séquelle, de fracture ou présence de matériel d'ostéosynthèse :
  - Absence de lésion ligamentaire du genou cliniquement parlant
  - Absence de syndrome fémoro-patellaire cliniquement parlant
  - Absence de lésion ligamentaire de la cheville avec laxité séquellaire

- Absence d'affectation de la colonne vertébrale avec en particulier absence d'antécédents de conflit disco-radiculaire ou cliniquement parlant

- Absence de troubles subjectifs de l'équilibre, d'origine ou périphérique

- Absence d'antécédents de pneumothorax